



Triste spectacle !

Ces lignes sont écrites au moment même où la France découvre **la composition du gouvernement Lecornu 2**. En vérité, de son propre aveu, le Premier Ministre se comporte en « moine-soldat » au service de ce qui lui est commandé par le Président de la République. **Le Président monarque fait ce qu'il veut, quand il veut**. Il nomme un Premier Ministre, accepte sa démission quelques heures plus tard et le renomme 5 jours après. Il convoque par mail dans la nuit, à 1h54 du matin, et pour le lendemain à 14h30, les formations politiques qui redoutent de nouvelles élections. **Il utilise le Premier Ministre qu'il vient de nommer comme le petit télégraphiste obéissant qui ne sera qu'une façade institutionnelle pour faire passer un budget ficelé à l'avance**. L'homme de la « rupture » nous dit-on !

Le monarque sait qu'il pourra compter sur la majorité sénatoriale pour que son projet de budget préserve les privilèges des plus riches. Une fois ces conditions réunies, la dissolution de l'Assemblée nationale pourra intervenir tranquillement. **Mais la stabilité institutionnelle réclamée à cors et à cris pourrait alors être assurée par le RN**. La boucle serait ainsi **bouclée** pour remettre fondamentalement en cause le « Pacte Social Republicain » qui est le fondement même de notre belle exception française. Il n'a jamais été dans les intentions de Macron de nommer un Premier Ministre pour mettre en œuvre une politique de gauche mais de contraindre la gauche à se soumettre ou à se démettre, toujours pour imposer la remise en cause de notre pacte social ! Ce faisant, il divise aussi la droite !

La recomposition politique poursuit son œuvre de destruction massive avec à la baguette Emmanuel Macron. **Un vent de folie souffle dans ces milieux-là. La démocratie parlementaire n'y est pour rien. Son manque se fait cruellement sentir à tous les niveaux**. Avoir ajouté à la Constitution l'élection du Président au suffrage universel et le quinquennat avec l'inversion des scrutins aboutit à concentrer les pouvoirs à l'Élysée. Dès lors, la séparation des pouvoirs et l'état de droit sont impossibles. Le chaos vient aussi de là. Il y a pourtant tant à faire pour répondre aux attentes multiples de la société ! **Au pays de Montesquieu il est temps de « donner au peuple sa souveraine puissance » !**

**Une telle situation appelle plus que jamais
au rassemblement et à l'union de toutes les forces progressistes !**

Gérard Lahellec, le 13/10/2025

Vous avez dit : « état de droit » ?

Depuis quelques années, dans le contexte d'une exacerbation de la défiance à l'égard du personnel politique, **les élus sont devenus une des cibles de la vindicte populaire : "tous pourris", "trop payés", "tous pareils", "trop nombreux" !** Mais quand défilent les noms de figures politiques de France condamnées par les tribunaux : Marine Le Pen, Jacques Chirac, François Fillon, **et maintenant Nicolas Sarkozy condamné à 5 ans de détention pour « association de malfaiteurs » pour des faits qualifiés « d'une gravité exceptionnelle », la vindicte populaire s'organise alors pour contester la décision des juges !** De fait, les demandes de fermeté trouvent un écho réel dans la population tandis que monte à l'autre bout de la société la critique des juges : C'est du populisme judiciaire ! **Petit à petit, se fragilise ainsi**

Non au Mercosur pour nos éleveurs !

La Commission européenne a validé, le 3 septembre 2025, le projet d'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Bolivie). Depuis des années, les négociateurs européens préparent ce que l'on appelle un « traité mixte », c'est-à-dire un accord comprenant un volet commercial et un volet politique. Ceci implique, comme pour le traité avec le Canada, l'approbation de tous les États membres et de leurs Parlements nationaux ainsi que le vote positif du Parlement européen. Mais **si la manigance antidémocratique en cours aboutit, l'accord commercial sera mis en œuvre** même dans l'hypothèse où le volet dit « politique » serait rejeté par un ou plusieurs États membres !



La mobilisation de nos agriculteurs le 26 septembre contre la signature du traité du Mercosur

La première alliance syndicale agricole FNSEA-Jeunes Agriculteurs a appelé à se mobiliser le vendredi 26 septembre dernier dans toute la France contre le traité dit du **Mercosur**. En effet, les premières victimes de la signature de ce traité seront nos agriculteurs, en particulier nos éleveurs, qui se retrouveront en situation de concurrence déloyale. Les producteurs du Mercosur bénéficient de coûts de production bien plus bas. Le prix de la terre y est abordable, le coût de la main-d'œuvre est très faible, les normes moins strictes. Mais ce n'est pas qu'une question de normes, même le climat est favorable à une production abondante ! **Vous pourrez faire deux récoltes d'oléoprotéagineux par an au Brésil quand, en France, on n'en fera jamais qu'une seule. On aura beau faire voler en éclat toutes les normes, comme le défend la droite sénatoriale, le poulet brésilien coûtera toujours moins cher que le poulet français.** Si l'on ne s'y oppose pas, les produits importés du Mercosur inonderont le marché à des prix plus bas et entraîneront la disparition de nos producteurs incapables de rivaliser sur les prix.



Mon déplacement, au sein de la commission économique du Sénat, au Sommet de l'élevage

Nous avons rencontré les représentants des filières, l'interprofession de l'économie laitière, et les groupes agroalimentaires. **En 8 ans nous avons perdu 1,1 millions de vaches, 2,6 millions de brebis et 65 700 élevages ovins.** D'ici 2030, la production bovine en France devrait baisser de 18,5% et **37 000 emplois sont menacés** (élevage, transformation, logistique). La décapitalisation aura un **impact environnemental** : -1,4 million d'hectares de prairie, 64 Mt CO₂ libérés si retournement des prairies, + 10Mt CO₂/an dû à **l'accroissement de notre dépendance aux importations !**

Ma venue au Salon international de l'élevage (SPACE) à Rennes

J'ai également eu l'occasion d'échanger avec les éleveurs, les filières, les syndicats, tous très inquiets. **Le budget de la PAC diminue, les droits de douanes de Trump vont s'appliquer sur des produits agricoles jusque-là exemptés et maintenant la signature du Mercosur s'accélère.** Prendre à bras le corps les difficultés des agriculteurs aurait nécessité l'ouverture d'un grand débat sur l'insécurité économique générée par **l'insuffisance du retour de la valeur ajoutée à la ferme !**



Préserveons nos haies !

J'ai participé à la conférence organisée par l'association **Germinal** à Lanvellec sur l'enjeu du développement des haies qui a mobilisé plus de 200 personnes !

La disparition des haies qui a cours en France est un phénomène lourd de conséquences, **raison pour laquelle j'ai voté au Sénat la proposition de loi de mon collègue Daniel Salmon visant leur préservation**, qui a été intégrée à la loi d'orientation agricole adoptée en février dernier.



Mais **malgré la disparition de 160 km de haies dans le Trégor ces 20 dernières années, il en reste néanmoins encore 7000 km**, ce qui s'explique en partie par l'histoire de ce lieu, notamment dans la manière de tenir les fermes. Il y avait dans le territoire du Trégor des conventions, une forme de fermage un peu particulier où **les agriculteurs et les exploitants devenaient propriétaires des haies qu'ils construisaient sur les champs qu'ils exploitaient.** Ce mode d'appropriation a naturellement favorisé le développement des haies et nous gagnerions à nous en souvenir...

Victoire pour nos pharmacies d'officine !



J'avais saisi la ministre de la santé sur les conséquences de la réduction progressive du plafond des remises commerciales applicables aux médicaments génériques !

Jusqu'à présent, afin de favoriser le recours aux génériques, la réglementation permettait aux laboratoires d'accorder aux pharmaciens des remises commerciales pouvant aller jusqu'à 40 % du prix fabricant. Or **le gouvernement a pris un arrêté le 4 août pour réduire ce plafond de remises.**

Cette mesure aurait pu avoir de lourdes conséquences économiques pour nos pharmacies de proximité, déjà fragilisées, et menacer leur pérennité. **Dans nombre de nos territoires ruraux, le pharmacien est parfois le dernier professionnel de santé présent, les officines assumant alors un rôle d'utilité publique** en matière de conseil et d'accompagnement des patients et des personnes vulnérables. **Nous nous félicitons de la décision de suspendre l'arrêté qui fragilisait nos pharmacies d'officine.** Cette décision répond aux alertes que j'avais pointées dans ma question écrite. **Mais il sera nécessaire d'aller plus loin en faisant de l'accès aux soins et de la lutte contre les déserts médicaux une des priorités du futur budget !**

À vos côtés en circonscription !



Au vernissage du Festival Off d'automne à Jugon Les Lacs

[Plus d'infos](#)



À la manifestation du 2 octobre à Saint-Brieuc !

[Voir plus !](#)



À l'inauguration du centre-bourg de Plourhan !

[Voir +](#)



À la soutenance de thèse de Mme Cauvin sur le fret

[En savoir plus !](#)



À la gare de Brélidy-Plouëc pour les journées du patrimoine

[Pour aller plus loin](#)



À l'Assemblée Générale de la CAPEB 22

[Plus d'info](#)



Inauguration de la ligne de bus TEO reliant l'est et l'ouest de Saint-Brieuc !

[Voir + !](#)



À la mobilisation intersyndicale du 18 septembre 2025 à Saint-Brieuc !

[Infos +](#)



À la foire aux chevaux de Bulat-Pestivien !

[Plus d'infos](#)



Au comice agricole du pays d'Evran !

[En savoir +](#)



Au comice agricole de Garzangotec

[+ de détails](#)



Au forum des associations au Park de Kergoz à Guingamp

[Voir plus !](#)

Chers élus, merci pour votre présence à nos réunions publiques !



J'ai organisé avec ma collègue Annie Le Houérou des moments dans chaque intercommunalité du territoire costarmoricain ce mois-ci. C'est avec une grande attention que nous vous avons écoutés.
Comptez sur nous pour relayer vos préoccupations et y répondre !



RESTONS EN CONTACT !

Pour en savoir plus quotidiennement sur mes interventions au Sénat, mes déplacements à vos côtés et mes engagements, rejoignez-moi sur :



Venez me rencontrer et me faire part de vos problématiques et initiatives :

*Permanence parlementaire
1 ter rue du 71e régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc
Tél: 02 96 63 03 48
Mail: v.girondeau@clb.senat.fr*

[Se désinscrire](#)